



## Réunion CSNDG 19, 20 et 21 Avril 2014 Patinoire de DIJON

### Membres présents :

- Lydie COUSIN
- Elisabeth RAFIN
- Loïc COSNUAU
- Pascal GIRARDOT
- Didier MONTOURSIS
- Sylvain FERREC
- Eric LE MERCIER

### Membres excusés :

- Lysiane LAURET, Membre d'honneur, intervention par téléphone
- Patrice HEMMELER
- Daniel DE PAIX, Président d'honneur
- Serge PETETIN, Président d'honneur

### Invités :

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| - Ronald BEAU :       | Représentant de la CNOA                |
| - Christophe LECOMTE  | Représentant de l'AFEDG, en alternance |
| - Catherine PAPADAKIS | Représentant de l'AFEDG, en alternance |
| - Vincent GIRONDE     | Représentant de l'AFEDG, en alternance |
| - Marcel TABERLET     | Représentant de l'AFEDG, en alternance |
| - Dorine COUSIN       | Représentant de l'AFEDG, en alternance |

Loïc COSNUAU rend hommage à Eugène PEIZERAT qui vient de nous quitter et demande aux membres de la CSNDG d'effectuer une minute de silence.

Loïc COSNUAU remercie le Club de Dijon ainsi que Sylvain FERREC pour l'organisation permettant le déroulement de cette réunion.

# POINT SUR LES LICENCES ET RELATIONS AVEC LA FFSG

## Loïc COSNUAU

A ce jour, nous comptons 4396 licenciés contre 4374 la saison dernière soit une progression de 0,5%.

Pour information, les 3 clubs comptant le plus de licenciés sont :

1. LYON GP
2. BREST
3. EPINAL

La répartition est de 85% de femmes et 15% d'hommes

[Cf. Annexe 01 : 01\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_StatistiqueLicencesDanseGlace.pdf](#)

Il y a 1354 licences compétitions.

900 patineurs ont au moins participé à un CN ou un CIR cette saison.

Sur le plan général, il y a 22635 licences fédérales pour 186 clubs affiliés.

### **Elections 2014**

Mode de scrutin : Loïc COSNUAU vient de recevoir un courrier de la FFSG précisant que les modalités resteront identiques à celles du précédent scrutin

[Cf. Annexe 02 : 02\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_MODE\\_SCRUTIN\\_AG\\_2014.pdf](#)

Pour la Danse sur Glace, il sera fait référence au règlement des licences de la saison 2009 2010.

Ce règlement actualisé est annexé à ce compte-rendu.

Un tableau en annexe indique également le nombre de voix attribué par club.

[Cf. Annexe 03 : 03\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_Extrait\\_Règlement\\_Vote\\_clubs\\_AG\\_2014.pdf](#)

La CSNDG insiste auprès du Président de la FFSG, pour être informée en temps réel des candidatures.

### **Relations avec la FFSG**

Il s'agit d'une année électorale.

Didier GAILHAGUET nous a fait l'honneur de sa présence lors de toutes les finales.

La CSNDG déplore le manque d'information relatif au départ de Nicolas BEAUDELIN et sur les difficultés rencontrées pour les mises à jour du site internet de la FFSG.

### **Présence de Didier GAILHAGUET**

Didier GAILHAGUET a été présent le samedi après-midi sur la réunion de la CSNDG.

Les membres de la CSNDG ont pu échanger avec le Président sur les difficultés rencontrées dans notre discipline.

## **BILAN FINANCIER**

### **Lydie COUSIN**

Les résultats présentés sont provisoires, aucun état actualisé de la FFSG n'étant plus envoyé depuis le mois de Novembre malgré les relances.

Concernant le bilan 2013, l'incertitude porte sur la valorisation ou nom du stock de lames existant et sur le montant de cette valorisation.

Concernant le prévisionnel 2014, il n'est basé que sur les engagements passés, aucune vérification n'étant à ce jour possible des dépenses réellement effectuées.

La gestion de la boutique est compliquée avec une commande effectuée directement auprès du Trésorier de la CSNDG et un envoi effectué au départ de la FFSG. Une gestion directe de cette boutique serait souhaitable.

*Cf. Annexe 04 : 04\_CR\_CSNDG\_Dijon\_2014\_Synthèse-financière\_2013-2014.pdf*

## **BILAN DES COMPETITIONS NATIONALES ET CIR**

### **Sylvain FERREC**

Sylvain FERREC remercie Patrice HEMMELER qui a effectué les vérifications des licences et des niveaux de tests pour tous les patineurs CN.

#### **COMPETITIONS CN**

Les préinscriptions aux CN se sont bien passées.

Sylvain FERREC remercie les 14 clubs qui ont accepté de changer leurs souhaits afin d'équilibrer les CN.

Il est noté une baisse significative des inscriptions de 13 % avec 1146 sur la saison 2013-2014 contre 1235 la saison précédente

Le volume financier s'est élevé à 41 620 €.

Tous les clubs ont participé à 4 journées sauf le LSG (3 journées).

Les retards dans les formalités d'inscription ont été nombreux surtout à partir du milieu de saison. Les clubs pénalisés seront avisés prochainement.

Globalement l'organisation des CN a été satisfaisante.

La CSNDG réfléchit à la rédaction d'un livret à destination des clubs organisateurs de compétitions afin de les guider.

Il serait souhaitable d'imposer des podiums intermédiaires le samedi afin d'éviter à des patineurs de devoir rester tout le week-end alors que leur compétition est terminée.

Certaines difficultés ont été rencontrées quant au transport des Officiels d'Arbitrage. Il sera rappelé que ce transport est obligatoire et à la charge exclusive du club organisateur.

Réflexion sur le nombre de journées CN :

2 compétitions (Le Havre et Toulouse) ont compté un nombre insuffisant d'inscriptions, mettant ces clubs en difficulté pour arriver à l'équilibre financier.

La réflexion est menée pour ramener le nombre de journées à 4 (soit 8 compétitions au lieu de 9).

La moyenne des participants sur la saison écoulée s'élève à 118 patineurs par compétition. En réduisant à 4 journées, cette moyenne serait de 133, ce qui reste cohérent en termes d'horaires et de ressources financières.

Il est donc décidé de réduire à 4 journées le nombre de CN la saison prochaine.

Afin de créer une dynamique "couples" (car disséminés sur 2 lieux dans une journée), il sera tenté de regrouper deux fois les couples sur un même CN.

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS - WASQUEHAL**

20 couples ont été initialement inscrits pour 16 participants issus de 9 clubs qui ont participé. Cette compétition a été jumelée avec le patinage artistique et le patinage synchronisé.

L'organisation de la compétition a été satisfaisante avec quelques corrections à apporter :

- Concernant les tirages au sort, il est regretté qu'ils n'aient pas eu de caractère officiel avec une quasi absence des couples et de cérémonie officielle
- Sortie tardive des horaires
- Gradins insuffisants
- Repas des Officiels d'Arbitrage dans une salle partagée avec les compétiteurs

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE BMN - MORZINE**

19 couples inscrits issus de 11 clubs. La CSNDG regrette le faible nombre de couples participants.

Très bonne organisation.

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE SOLOS - BELFORT**

100 compétiteurs, 28 clubs représentés sur 37.

Très bonne organisation.

Présence de l'équipe de France au podium car le gala se déroulait juste après.

### **CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL**

Moyenne d'inscriptions par Zone

Nord Ouest :	(120s + 1c) + (147s + 1c)	soit 134
Centre Nord :	(154s + 4c) + (174s + 4c)	soit 168
Est :	(101s + 2c)	soit 103
Sud Est :	(37s + 3c) + (97s + 5c)	soit 71
Sud Ouest :	83s + 90s	soit 86

Moyenne d'inscrits par journée au cumul des 5 zones = 562 patineurs.

La question est posée par Ronald BEAU de repositionner

- Reims et Chalon en Champagne en Zone Est,
- Clermont-Ferrand vers la zone Sud-Est,

afin d'avoir une cohérence entre les disciplines gérées par la CNOA.

Après consultation des clubs, cette modification est entérinée.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE 2<sup>ème</sup> DIVISION - DIJON

121 représentants, 30 clubs représentés.  
Très bonne qualité de l'organisation.

*Pour toutes ces compétitions, Cf. Annexe 05 :*  
[05\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_BILAN\\_Compétitions\\_2013-14.pdf](#)

### QUESTIONS POSEES PAR LES ENTRAINEURS

- **KEYPOINTS POUR LES SOLOS ESPOIRS ET PETIT OR :** *l'AFEDG est très partagée sur ce sujet. Une courte majorité n'est toujours pas favorable à l'instauration des keypoints pour les solos pour différentes raisons. Nous proposons donc, si la CSNDG souhaite toujours faire passer cette évolution, que l'AFEDG soit consultée avant la mise en œuvre de manière à pouvoir travailler ensemble et surtout à en anticiper les conséquences. Si cela est voté, comment cela se passera-t-il pour les danses où les pas de la fille et du garçon sont différents ? Comment les juger de manière équitable ?*

Rappel : leur mise en place a été votée lors de la dernière AG mais n'a pu être mise en place pour des raisons informatiques (logiciel ISU non prévu pour certaines danses). Afin de limiter l'impact des keypoints, il est décidé de limiter à un seul keypoint validable par séquence, soit un niveau 1 ou 2.

Ronald BEAU souligne l'énormité du travail à effectuer pour la mise en place ainsi que la difficulté qui sera rencontrée pour constituer les panels techniques.

Le projet sera préparé par la CNOA pour avis à la CSNDG et à l'AFEDG

Les catégories bronze et argent seraient concernées pour la saison prochaine car pour les danses imposées patinées, l'ISU a déjà prévu les keypoints.

Pour les catégories supérieures, le logiciel ISU n'est actuellement pas paramétré. Si des modifications peuvent être effectuées, ces catégories seraient ajoutées à ce mode d'évaluation.

- **DEBAT SUR LES MODALITES DE JUGEMENT DES SEQUENCES DE PAS POUR LES SOLOS :** *On note qu'il y a très souvent une très grande majorité de niveau 1 sur les suites de pas solos. Quelle solution proposer pour essayer de marquer plus les différences de niveaux entre les patineurs ?*  
**Propositions :** *étudier les critères de l'artistique (body mouvement par exemple), valoriser une « one foot » comme chez les couples. En revanche nous sommes tous d'accord pour ne pas augmenter la durée de cet élément dans un programme.*

Il est remarqué qu'il y a trop souvent des niveaux 1 sur les suites de pas solos, malgré le changement de réglementation (exigences moins élevées qu'en compétitions ISU). Par ailleurs, il est noté que les niveaux maximums sont atteignables pour les autres éléments requis.

La CNOA est favorable à réétudier le niveau d'exigence pour obtenir le niveau 2 et éventuellement introduire d'autres éléments.

- **BASE VALUE DES PIROUETTES ET DES TWIZZLES :** *l'AFEDG note que les patineurs issus de l'artistique sont encore trop favorisés avec la valorisation de ces deux éléments.  
**Proposition :** augmenter la base value des séquences de pas.*

La CSNDG indique que la réévaluation des "Base Value" avait déjà été faite.

- **GARÇONS DANS LES CN :** *à l'unanimité, l'AFEDG souhaite maintenir la possibilité aux garçons de concourir en CN quelle que soit la catégorie d'âge et le niveau. Il faut laisser comme c'est actuellement. Ce n'est pas parce qu'on va interdire des garçons solos que cela va engendrer plus de couples (ils risquent d'arrêter ou de se tourner vers l'artistique)*

La CSNDG décide de laisser en état la réglementation.

- **SENS DES SEQUENCES DE PAS :** *l'AFEDG propose de laisser le choix des sens des séquences de pas aux patineurs dans toutes les catégories.*

La CSNDG accepte cette proposition pour les circulaires pour toutes les catégories.

- **SELECTIONS FINALE DES CIR :** *Afin de trouver un compromis entre les sélections par zone et les niveaux des patineurs, l'AFEDG propose de sélectionner pour les finales CIR un ou deux patineurs par zone, puis d'aller chercher les suivants en fonction de l'addition de leurs deux scores. Cela garderait un esprit de représentativité de toute la France tout en favorisant un critère sportif.*

La CSNDG retient cette proposition : sélection de 2 patineurs par zone puis 5 sélectionnés en fonction du classement final toutes zones.

- **SUPPRIMER LES FENTES DANS LES DEFINITIONS DE POSES :** *cela permettrait de ne pas se retrouver avec des fentes prises pour des poses ou des attitudes.....*

Solution retenue par la CSNDG : les fentes étant des poses, il est décidé de supprimer les poses dans les éléments requis et de les remplacer par des attitudes uniquement pour les solos.

- **SUPPRIMER LES PIROUETTES SUR DEUX PIEDS AUTORISEES DANS LES CATEGORIES LAME EN CIR :** *cela permettrait de supprimer la communication 174 relative au jugement des pirouettes : les pirouettes sur deux pieds seraient autorisées et ne seraient plus appelées comme des pirouettes simples.*

Il est décidé de supprimer la notion de pirouette sur 2 pieds. Une pirouette est obligatoirement une rotation sur place sur un pied. La pirouette requise pour la danse libre de la catégorie "Lame" devra donc obligatoirement être effectuée sur un pied pour être appelée.

- **AUGMENTER LA BASE VALUE DES DANSES IMPOSEES EN FONCTION DES NIVEAUX :** *cela permettrait de ne pas avoir des patineurs de niveau prébronze ayant un score plus élevé que des patineurs de petit or. Cela se rapprochait également de l'ancien système 6.0 où la moyenne était à 2.5 en prébronze, 3.0 en bronze, 3.5 en argent etc....*

Aucune modification n'est possible, car fixé par l'ISU.

- **REMETTRE LES SOLOS PREPARATOIRE NIVEAU 1 EN CN :** *en plus de ce choix sportif nous constatons dans la plupart des cas une désaffection des CN et au contraire un engorgement au niveau des CIR. Cela permettrait de rééquilibrer un peu les effectifs.*

La réponse donnée par la CSNDG est négative. La CSNDG maintient la décision prise il y a quelques temps en tenant compte du jeune âge des patineurs concernés. Concernant l'engorgement des CIR, une nouvelle répartition des zones a été effectuée.

- **MUSIQUES DES DANSES IMPOSEES SOLOS AU CHOIX DU PATINEUR COMME CHEZ LES COUPLES :** voir à partir de quelle catégorie cela pourrait être possible : argent, vermeil ou petit or uniquement. Il faudrait bien sûr prévoir que le JA puisse contrôler le rythme pendant la compétition (pb : les JA jugent également pendant les CN...)

L'aspect est intéressant car ludique pour les patineurs. Ronald souligne la difficulté de pouvoir vérifier le tempo de la musique, en l'absence d'entraînements officiels. Ce sujet sera débattu en CNOA.

## **POINT SUR LES COMPETITIONS ADULTES**

### **Elisabeth RAFIN**

68 patineurs français adultes ont participé à des compétitions représentant 15 clubs  
20 patineurs ont participé à 2 compétitions.  
30 participants sur la coupe de France (faible participation surtout en catégorie couples)

La question se pose de maintenir la Coupe de France adultes jumelée avec le Championnat de France couples Benjamin Minime Novices.  
De nombreux adultes souhaiteraient que cette compétition soit conjointe avec l'artistique.

[Cf. Annexe 06 : 06\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_Adultes.pdf](#)

## **POINT SUR LA CNOA**

### **Ronald BEAU**

La prochaine réunion aura lieu le 17 mai

Bilan des formations

- une formation des Contrôleurs et Spécialistes Techniques a été effectuée au moment du Trophée Bompard
- une formation probatoire de juges lors du CN de Viry ; 4 candidats se sont présentés et 3 reçus.
- Une formation de recertification des juges a été annulée lors des France Juniors (en raison de la date choisie = milieu des vacances d'hiver).

Les formations des juges ont pris du retard et doivent être rattrapées.

Un appel à candidature pour susciter de nouvelles vocations pour devenir juges va être lancé.

Il est rappelé les conditions : possible à partir de 16 ans tout en continuant de patiner en compétition.

La question de la responsabilité en cas de déplacement sur une compétition d'un juge mineur s'est posée lors d'un CIR ; un avis sera demandé à l'avocat de la FFSG.

Vont être présentés à l'examen :

De Spécialiste Technique ISU Roxane PETETIN

De Spécialiste International Cédric PERNET

Un avis téléphonique sur les changements éventuels de réglementation ISU pour la prochaine saison a été demandé à Lysiane LAURET.  
Des changements d'âge pour le passage de junior à sénior sont en cours de réflexion.  
La Communication ISU n°1857 vient d'être publiée sur le site ISU. Elle sera rapidement traduite en français pour diffusion sur le site de la CSNDG.

## **SITUATION DES COUPLES ET ACTIONS A METTRE EN PLACE**

### **Pascal GIRARDOT**

L'étude porte sur 8 saisons et sur le nombre de couples participant au Championnat de France Junior et au Championnat de France Benjamins, Minimes Novices

Il ressort de cette étude :

- qu'en projection dans 3 ans, il n'y aurait plus que 10 couples dans la catégorie Junior
- qu'il y a peu de renouvellement dans la catégorie Benjamin Minime
- que certains gros clubs ne fournissent pas de couples
- qu'il n'y a plus d'intervention de cadres d'état dans les clubs.

Il y a nécessité de créer une synergie régionale et de lancer des stages interligues ou inter régionaux.

Les responsables de zone vont rencontrer les représentants de la danse sur glace et les Présidents de leurs ligues respectives pour mettre en place une mutualisation des actions.

Un membre de la CSNDG sera chargé de centraliser toutes les actions.

[Cf. Annexe 07 : 07\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_Etude\\_Couples.pdf](#)

## **ELABORATION DU CALENDRIER DE LA SAISON**

### **2014-2015**

La compétition Benjamin Minime Novice dans sa formule actuelle pose des difficultés :

- le nombre de couples actuellement est trop faible pour qu'elle se suffise à elle-même en terme d'équilibre financier pour le club organisateur.
- Le regroupement avec la Coupe de France adultes n'est pas satisfaisante, les adultes réclamant une compétition commune avec la discipline artistique.

La CSNDG décide :

- d'y associer les couples de 2ème division
- de créer une Coupe de France des clubs à laquelle pourront participer les meilleurs patineurs solos des CN non sélectionnés au Championnat de France Solos.

Cette compétition comportera 5 catégories :

- Benjamin  
Pourront y participer les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Benjamin 1 et les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Benjamin 2, soit au total 8 sélectionnés.
- Minime



Pourront y participer les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Minime 1 et les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Minime 2, soit au total 8 sélectionnés.

- Novice

Pourront y participer les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Novice 1, les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Novice 2 et les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Novice 3, soit au total 12 sélectionnés.

- Espoir

Pourront y participer les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Espoir 1 et les 4 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Espoir 2, soit au total 8 sélectionnés.

- Junior - Sénior

Pourront y participer les 6 meilleurs non sélectionnés de la catégorie Junior Sénior

Il y aura donc au total une participation de 42 patineurs solos.

Ces patineurs ne présenteront qu'une danse imposée et leur programme libre ou d'interprétation. Il n'y aura pas de classement individuel mais leurs résultats, additionnés à ceux des participants du Championnat de France couples D2 et du Championnat couples Benjamin Minime Novice entrera dans le calcul du classement des clubs de cette Coupe de France.

Les modalités précises de calcul pour les classements des clubs à cette Coupe de France restent à établir

Un trophée des supporters est également à l'étude

[Cf. Annexe 08 : 08\\_CR\\_CSNDG\\_Dijon\\_2014\\_Calendarier\\_prévisionnel\\_2014-2015.pdf](#)

## QUESTIONS DIVERSES

*Possibilité pour les couples de passer leurs médailles sur la même musique que celle utilisée en compétition de Danses Imposées.*

La réponse de la CSNDG et de la CNOA est favorable. La CNOA s'occupe d'en informer les juges.

*Passage des médailles en compétition dès lors qu'un score minimum serait atteint*

L'avis général est favorable mais plusieurs questions et problèmes découlent de cette position.

La CSNDG demande à l'AFEDG de faire une étude et une proposition au plus tard pour le 15 Mai.

*Passage direct de la préliminaire après la 6<sup>ème</sup> lame sans nécessité d'avoir à passer les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> lames*

Le règlement intérieur prévoit à ce jour cette possibilité.

Cette décision avait été prise par rapport à la mise en place des lames et des équivalences correspondantes. Le 7<sup>ème</sup> cristal, équivalent à la 6<sup>ème</sup> lame, permettait le passage de la préliminaire. Il avait été décidé de ne pas « pénaliser » les patineurs ayant déjà ce cristal.

La question se pose du maintien ou pas de cette « dérogation ».

La CSNDG demande son avis à l'AFEDG.

# EVOLUTION REGLEMENTAIRE

## Eric LE MERCIER

Le constat est établi qu'il est difficile de s'y retrouver dans les différents supports actuels (communications, règlement intérieur .....).

Il est souvent nécessaire de se reporter à plusieurs supports pour trouver la réponse à une question posée.

Un travail va être réalisé pour regrouper par « thème » les différents aspects réglementaires (ex : règlement administratif, règlement sportif).

Il s'agit toutefois qu'un chantier très important qui ne pourra pas être conduit avant le début de la saison prochaine.

Seront faits très rapidement :

- Le balayage des différentes communications
- La communication à validité permanente sur les éléments requis pour la saison prochaine
- La communication sur les échelles de valeurs non ISU
- L'ajustement des règlements en fonction des différentes décisions prises lors de cette réunion.
- Un document relatif à l'organisation des compétitions et des médailles

La CSNDG constate ne pas toujours être mise rapidement au courant des décisions prises par l'ISU.

Il est décidé la mise en place d'une veille ISU permettant de mettre rapidement sur le site de la CSNDG les différentes décisions. La question sera évoquée lors de la prochaine réunion CNOA

Il est également demandé à Didier GAILHAGUET de pouvoir rapidement être informé des décisions prises lors du Congrès ISU.

En termes d'organisation, il est décidé que la mise en ligne des documents préparatoires à la prochaine AG se fera au plus tard le 8 Juin.